



Union Départementale

Force Ouvrière du Bas-Rhin

Maison des syndicats

1, rue Sédillot

67000 STRASBOURG

Tél 03 88 36 50 15 / fax 03 88 36 88 44

udfo67@force-ouvriere.fr

SNUDI-FO Bas-Rhin

Maison des syndicats

1, rue Sédillot

67000 STRASBOURG

03.88.35.24.22 et 06.31.08.76.78

snudi.fo67@orange.fr

<https://snudifo67.fr>

Strasbourg, le 4 mai 2020

A Mesdames et Messieurs les Maires du Bas-Rhin

Objet : reprise scolaire à partir du 11 mai 2020

Mesdames, Messieurs les maires du Bas-Rhin,

Le Président de la République, puis le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale, ont annoncé leur décision de rouvrir progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées à compter du 11 mai prochain et selon l'état sanitaire des départements, alors même que tous les lieux publics resteront fermés.

Cette décision a des conséquences majeures en particulier pour les mairies et/ou les EPCI, responsables de la gestion sanitaire des écoles tant sur le temps scolaire que péri scolaire.

Pour notre part, nous considérons que cette décision est irresponsable, dangereuse, impossible à mettre en œuvre sur le terrain sans mise en danger des élèves et des personnels. Les gestes barrières, nous le savons tous, ne pourront être respectés compte tenu de l'âge des élèves ou du nombre d'élèves par classe.

Comment imaginer qu'un enfant de 6 ans se tienne à bonne distance de ses pairs durant ce temps scolaire et périscolaire ? Sans parler des regroupements dans la cour de récréation, du temps de repos en maternelle, des repas collectifs, des transports...

Dès lors comment éviter une nouvelle flambée épidémique quand les écoliers ainsi que les 6 000 enseignants du premier degré de notre département seront rassemblés en classe ? A cela, il faut ajouter tous les personnels ATSEM, AESH, animateurs et surveillants de cantine amenés à se déplacer et à entrer en contact.

La **FNEC FP FO** a déclenché une procédure d'alerte telle que prévue par l'article 5-7 (faisant référence à l'article 5-5) du décret 82-453 modifié. Devant l'absence de réponse du ministère de l'Éducation Nationale aux questions posées, la **FNEC FP FO** a un motif raisonnable de penser que la santé et la vie de nos collègues sont menacées par des décisions de reprise après le 11 mai.

Le comité hygiène et sécurité conditions de travail (CHSCT) du ministère de l'Education nationale indique dans un avis présenté par **FO** : "Le CHSCT M demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité."

L'union départementale **FORCE OUVRIÈRE** du Bas-Rhin, avec le **SNUDI-FO** (syndicat Force Ouvrière du 1^{er} degré), soutiennent ce vœu et exigent de M. le ministre la mise en œuvre de toutes les mesures de protection nécessaires, à savoir la mise en place d'équipements de protection à hauteur des besoins, la désinfection totale des locaux, ainsi que la mise en place de tests quotidiens.

Au cours du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) du Bas-Rhin du vendredi 17 avril, une vive inquiétude s'est exprimée aussi bien de la part des représentants du personnel que des fédérations de parents d'élèves, ainsi que des élus.

Pour notre part, nous vous informons que l'union départementale **FORCE OUVRIÈRE** du Bas-Rhin et le **SNUDI-FO**, soutiendront tous les personnels qui refuseront de retourner sur leur lieu de travail, soucieux de leur santé et de celle de leurs élèves.

L'union départementale **FORCE OUVRIÈRE** du Bas-Rhin, avec le **SNUDI-FO**, tiennent également à vous informer de la mise en ligne d'une pétition nationale par la fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle **FORCE OUVRIÈRE (FNEC-FP FO)**, qui a déjà recueilli la signature de plus de 55 000 personnels, parents d'élèves et citoyens.

Voici le lien :

<https://www.fo-fnecfp.fr/le-11-mai-ou-apres-pas-de-reprise-sans-depistage-systematique-sans-tous-les-moyens-de-protection-necessaires/>

Nous sommes bien évidemment à votre disposition pour échanger sur toutes ces questions.



Pour l'**Union départementale FO** du Bas-Rhin et le **SNUDI-FO 67**,
Yannick LEFEBURE
Secrétaire Départemental du **SNUDI-FO 67**